


période du  
11 mai au 2 juin  
2020

## ACTIVITÉ CIRCASSIENNE : JONGLERIE

 **Avertissement** : cette fiche est un **complément au document de recommandation générale de reprise des activités** de la Fédération Française des Ecoles de Cirque. Les documents ne peuvent être pris en compte séparément.

### ➔ RYTHME DE REPRISE DES ACTIVITÉS ENVISAGÉ

- Dès le 11 mai

### ➔ LES PUBLIC CONCERNÉS

- Tous publics en capacité de respecter les règles sanitaires

### ➔ LES ACTIVITÉS PROPOSÉES

- Toutes les formes de pratiques individuelles et sans contact de manipulation d'objets divers (balles, anneaux, massues, assiettes, bâtons du diable...) à l'exception des objets textiles sauf si matériel individuel.

### ➔ LES AMÉNAGEMENTS DE LA PRATIQUE IMPOSÉS PAR LE CONTEXTE SANITAIRE (FORMES D'ACTIVITÉS ET/OU CADRE DE PRATIQUE)

- Exercices de coordination et de préparation physique individuels
- Exercices techniques individuels
- Exercices de création et recherches artistiques individuels
- Matériel personnel ou individuel sinon désinfection entre chaque utilisateur
- Distanciation physique : 5 mètres
- Uniquement en extérieur
- Pas plus de 10 personnes en extérieur intervenant inclus